

## **Communiqué du Conseil Syndical**

Le Conseil Syndical du Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques s'est réuni à Paris du 16 au 18 juin 2009. Après avoir fait une large analyse de la situation sociale, le Syndicat F.O.-DGFIP entend prendre toute sa place dans les mobilisations nécessaires pour obtenir la satisfaction des revendications des agents de la D.G.F.I.P. et manifester sa solidarité face aux attaques dont sont victimes l'ensemble des fonctionnaires et les salariés du secteur privé. Il fait d'ailleurs sienne la proposition de Jean-Claude MAILLY, Secrétaire Général de FORCE OUVRIERE, qui, le 12 mai dernier, déclarait que la question d'une journée de grève interprofessionnelle était posée.

### **F.O. DGFIP conteste la mise en place du guichet fiscal unique**

F.O.-DGFIP constate que la mise en place du guichet fiscal unique par le regroupement de trésoreries et de Centre des Impôts et par l'accueil fiscal de proximité, conduit à une dégradation des missions du service public et des conditions de travail des agents.

Cette situation confirme l'analyse de Force Ouvrière concernant cette réforme et justifie la demande d'arrêt des SIP exprimée de manière unanime par les délégués au Congrès constitutif du Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques.

### **F.O.-DGFIP condamne toute attaque du principe de séparation entre le comptable et l'ordonnateur, notamment dans la sphère hospitalière.**

### **F.O.-DGFIP combat la politique de destruction des emplois publics**

F.O.-DGFIP, avec tous les fonctionnaires, exige l'arrêt des plans de suppressions d'emplois dans la fonction publique (34 000 annoncés pour 2010) et dénonce toute tentative de remplacement des emplois statutaires par des agents sous contrat de droit privé.

### **F.O.-DGFIP demande une revalorisation immédiate des rémunérations**

Alors que vont s'ouvrir les négociations salariales dans la Fonction Publique, F.O.-DGFIP revendique l'augmentation de la valeur du point d'indice.

F.O.-DGFIP est opposé à toute forme de rémunération individuelle ou de rémunération liée à la réalisation d'objectifs quantitatifs. C'est pourquoi F.O.-DGFIP est opposé à la mise en place de la Prime de Fonctionnement et de Résultats (P.F.R.).

### **F.O.-DGFIP ne laissera pas remettre en cause le droit à la retraite**

Suite aux annonces des pouvoirs publics tendant à remettre en cause l'âge de départ en retraite, F.O.-DGFIP réaffirme avec FORCE, que toute tentative de remise en cause des droits actuels conduirait F.O.-DGFIP à appeler tous les agents à l'action.

### **F.O.-DGFIP défend le statut de la Fonction Publique**

Alors que le Directeur Général vient d'annoncer l'ouverture de discussions visant à fusionner les statuts et à harmoniser les règles de gestion des agents de l'ex DGI et de l'ex DGCP, F.O. DGFIP s'engage à défendre le maintien et l'amélioration de toutes les garanties statutaires dans le cadre du statut général de la Fonction Publique. De même, il exige l'harmonisation des règles de gestion par le haut.

## **Le Syndicat F.O.-DGFIP exige l'abandon du projet de loi sur la mobilité et les parcours professionnels.**

Pour F.O.-DGFIP, ce texte en cours de discussion au Parlement à la veille des congés d'été a pour seul but de supprimer un fondement essentiel du statut général de la Fonction Publique : la garantie de l'emploi, qui ouvrira la porte aux licenciements de fonctionnaires.

C'est pourquoi, le Syndicat F.O.-DGFIP est prêt à toute forme d'action pour obtenir le retrait de ce projet.


F.O.-DGFIP estime en effet que seule une action unie et massive de tous les fonctionnaires est de nature à amener le gouvernement à retirer son projet, aussi le Syndicat propose à tous les syndicats une réunion immédiate pour décider de toutes les modalités d'action notamment la grève afin d'obtenir satisfaction.

Depuis les 1, 2 et 3 avril 2009, F.O.-DGFIP c'est :

- un seul syndicat Force Ouvrière pour tous les agents de la D.G.Fi.P.,
- une seule volonté : défendre tous les agents de la D.G.Fi.P.,
- une force présente partout pour faire aboutir les revendications.

Le Conseil Syndical F.O.-DGFIP appelle tous les agents à rejoindre le Syndicat National des Finances Publiques Force Ouvrière.

Paris, le 18 juin 2009

	<b>BULLETIN D'ADHESION</b>	
	NOM : .....	PRÉNOM : .....
	GRADE : .....	QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : ..... %
	AFFECTATION : ..... déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O.-DGFIP)	
Fait à ..... le ..... (signature)		
<b>è 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu</b>		